

PÉDAGOGIE

ENSEIGNEMENT DE LA LECTURE (*suite*)

NOUVELLE MÉTHODE DITE PHONIQUE

D'après ce procédé, le plus rationnel, la syllabe ne se décompose qu'en deux éléments : le *son* et l'*articulation*. Exemple, *bâton* s'épelle : be - â : bâ, te, on - ton, bâton ; *pyramide* : pe - y (1) : py, re - a (2) : ra, pyra, me - i : mi, pyrami, de - e : de, pyramide ; *charité* : che - a : cha, re - i : ri, chari, te - é : té, charité ; *monde* : me - on : moi, de - e : de, monde ; etc.

Dans cette méthode (3), le mot est considéré comme un composé de syllabes et non comme un composé de lettres. Dans la syllabe on ne distingue que *deux éléments* : le SON et L'ARTICULATION qui le modifie.

On commence par l'étude des signes des sons, qu'ils soient représentés par une lettre ou par plusieurs, et l'on fait lire : *a, o, u, an, un, on, ou, oi*, etc., *sans tenir compte des lettres*. On apprend ensuite à distinguer les signes des articulations en leur donnant des noms aussi peu sonores que possible, et *b, p, m, ch, gn*, se lisent : be, pe, me, che, gne, etc., etc., — le mot champignon, cité plus haut, se lit alors : *che - am : cham, pe - i : pi, gne - on : gnon*.

“ Il n'est pas douteux pour personne, dit Vincent, que ce procédé soit de beaucoup supérieur à l'ancien. Il ne satisfait pas non plus complètement la raison ni les sens ; mais il est si près de la vérité qu'il ne peut leur causer une brutale surprise. Les résultats qu'il a produits sont tels qu'on les avait attendus. Grâce à lui, l'enseignement de la lecture est moins routinier et moins fastidieux ; cette étude est considérablement abrégée pour le plus grand bonheur des enfants et pour le plus grand avantage de l'instruction générale.”

L'ancienne épellation décompose la syllabe en autant d'éléments que de lettres ; exemple : *cheval* : cé - ache - é, vé - à - elle. Le procédé phonique ne décompose le mot qu'en deux éléments : le *son* et l'*articulation* ; par exemple : *cheval* : che - e, ve - al.

Le *son* est le produit simple et élémentaire de la voix sans modification.

L'*articulation*, ou son articulé, est une modification du son, produite par certains mouvements des dents, de la langue, des lèvres, etc.

La langue française a treize sons proprement dits et dix-huit articulations, ou sons modificateurs.

Voici les treize sons : *a, e, é, è, i, o, u, eu, ou, an*, (ou bien en), *in, on, un*.

(1) — *i*, ne pas dire *i grec*.

(2) — *a* aigu, comme dans le mot *pape*.

(3) C'est procédé qu'il convient mieux de dire.